

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE.

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE du Conseil de la Municipalité régionale de comté des Etchemins, tenue le mercredi **22 novembre 2017**, à 19h15, à la salle du Conseil de la MRC des Etchemins sise au 1137 Route 277, à Lac-Etchemin, et à laquelle sont présents les membres suivants du Conseil à l'ouverture de la séance :

	(représentant à venir)
René Allen	(Sainte-Aurélie)
Martine Boulet	(Saint-Benjamin)
Adélarde Couture	(Saint-Camille)
Réjean Bédard	(Saint-Cyprien)
Christian Chabot	(Sainte-Justine)
Lucie Gagnon	(Saint-Louis)
Denis Laflamme	(Saint-Luc)
Marielle Lemieux	(Saint-Magloire)
Richard Couët	(Saint-Prosper)
Denis Boutin	(Sainte-Sabine)
Joey Cloutier	(Saint-Zacharie)
Camil Turmel	(Lac Etchemin)

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Hector Provençal, préfet suppléant.

Monsieur Luc Leclerc, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de l'assemblée. Monsieur Martin Roy, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint, est aussi présent.

Après avoir constaté le quorum de cette assemblée, le préfet suppléant, Monsieur Hector Provençal, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2017-11-01

02 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Le préfet demande si des membres du Conseil souhaitent ajouter des sujets au projet d'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BOUTIN,

ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté ci-après en laissant le varia ouvert :

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE.

02 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE

ORDINAIRE DU 11 OCTOBRE, ET SUIVI.

04 - COMPTES RENDUS DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 25 OCTOBRE, DU 8 NOVEMBRE ET SUIVI.

05 - ÉLECTION DU PRÉFET.

06 - RENCONTRE(S).

07 - ANALYSE DE PROJET(S).

08 - INTERVENTION OU DOSSIERS DU DÉE - CIE.

09 - DOSSIERS EN AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE:

09.01 - Modification du schéma d'aménagement et de développement: Adoption du règlement no. 127-17.

10 - BUDGET 2018:

10.01 - Adoption du budget pour le volet tourisme 2018 de la MRC des Etchemins.

10.02 - Adoption des prévisions budgétaires de la MRC des Etchemins pour 2018.

11 - AUTRES RAPPORTS DE COMITÉS, RENCONTRES ET COLLOQUES.

12 - DOSSIERS DU PACTE RURAL:

12.01 - Projets locaux.

12.02 - Projets régionaux.

13 - RATIFICATION RÉOLUTIONS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL.

14 - AFFAIRES COURANTES:

14.01 - Intervention du préfet à la suite de diverses rencontres et réunions.

14.02 - Liste des nominations à faire: Préfet suppléant, membres des comités et désignation auprès d'organismes:

14.02.01 - Préfet suppléant.

14.02.02 - Membres des comités de la MRC.

14.02.03 - Désignation auprès d'organismes.

14.03 - Résolution d'appui à la MRC de La Matapédia.

14.04 - Comité organisateur des Jeux intervillages des Etchemins Desjardins.

14.05 - Moulin La Lorraine.

14.06 - Services de sécurité incendie de la MRC des Etchemins.

14.07 - Ministère des Transports (MTQ).

14.08 - Coopérative d'Informatique Municipale (CIM).

14.09 - Fédération Québécoise des Municipalités (FQM).

14.10 - L'Enseignerie Ghyslain Grenier.

14.11 - Table de Concertation Régionale en Sécurité Publique de la MRC des Etchemins.

14.12 - Partenaire pour la réussite éducative en Chaudière-Appalaches (PRÉCA).

14.13 - Congrès de la Fédération québécoise des municipalités au Palais des Congrès de Montréal, du 20 au 22 septembre 2018 (FQM).

14.14 - Les Mutuelles de l'Union des municipalités de Québec (UMQ).

14.15 - Résolution pour remerciements aux anciens maires (5).

14.16 - Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

14.17 - Signatures des effets bancaires de la MRC des Etchemins.

15 - ADMINISTRATION:

15.01 - Liste des comptes à payer.

15.02 - État des encaissements et déboursés.

16 - CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS:

16.01 - Ministère de la Sécurité publique (MSP).

16.02 - Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford.

16.03 - Lettre de la MRC des Etchemins adressée à la Municipalité

de Sainte-Rose-de-Watford.

16.04 - Nomination au poste de maire suppléant.

16.05 - Le comité organisateur des Jeux Intervillages des Etchemins Desjardins.

16.06 - Cabinet du premier ministre, Philippe Couillard.

16.07 - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

16.08 - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

16.09 - Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN).

16.10 - Avis public, résultat d'élection du 5 novembre dernier.

16.11 - La Coopérative de Gestion Forestière des Appalaches (CGFA).

16.12 - Ministère des Transports (MTQ).

16.13 - Société d'habitation du Québec (SHQ).

16.14 - Cueillette de la Solidarité.

16.15 - Ministère de la Sécurité publique (MSP).

16.16 - Fédération Québécoise des Municipalités (FQM).

16.17 - Éco-Parc des Etchemins.

17 - SUJETS DIVERS.

18 - PÉRIODE DE QUESTIONS.

19 - CLÔTURE DE LA SÉANCE.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2017-11-02

03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 OCTOBRE, ET SUIVI.

CONSIDÉRANT QU'il y a dispense de faire lecture des procès-verbaux en vertu du règlement #025-89;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont reçu une copie du procès-verbal et que les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN BÉDARD,

ET RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 octobre 2017 soit et est adopté et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

04 - COMPTES RENDUS DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 25 OCTOBRE, DU 8 NOVEMBRE ET SUIVI.

Comptes rendus déjà transmis avec l'avis de convocation.

2017-11-03

05 - ÉLECTION DU PRÉFET.

Conformément à la loi, le directeur général agit à titre de président d'élection. Le directeur général adjoint agit à titre de secrétaire d'élection. Le président d'élection convient avec l'assemblée que l'on procède par voie de mise en nomination pour l'élection au poste de préfet. Et qu'il faut obtenir un minimum de 7 votes sur 13 au total, afin d'être élu à ce poste.

Mise en candidature:

1. Monsieur Hector PROVENÇAL propose Monsieur Adélar COUTURE;
2. Madame Lucie GAGNON propose Monsieur Richard COUËT.

Quelques minutes sont accordées à chaque candidat pour effectuer une présentation de leur vision globale des orientations et du développement de la MRC des Etchemins pour le futur.

Les membres du Conseil sont maintenant invités à voter.

Le président d'élection procède au dépouillement des votes et présente les résultats.

Résultat du vote secret:

Monsieur Richard COUËT obtient 8 votes;
Monsieur Adélar COUTURE obtient 5 votes.

Le président d'élection remercie les 2 candidats et déclare Monsieur Richard COUËT élu à titre de préfet pour un terme de deux (2) ans. (Fin du mandat novembre 2019).

Monsieur Richard Couët, nouveau préfet préside la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

06 - RENCONTRE(S).

Aucune rencontre.

07 - ANALYSE DE PROJET(S).

Aucun projet.

08 - INTERVENTION OU DOSSIERS DU DÉE - CIE.

Aucun dossier.

09 - DOSSIERS EN AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE:

- 2017-11-04 **09.01 - Modification du schéma d'aménagement et de développement: Adoption du règlement no. 127-17.**

Adoption du règlement no 127-17 visant à modifier le règlement no 78-05 relatif au schéma d'aménagement et de développement et adoption du document prévu à l'article 53.11.4

CONSIDÉRANT QUE le Schéma d'aménagement et de développement révisé (SAD) de la MRC des Etchemins est en vigueur depuis le 22 mars 2006;

CONSIDÉRANT QUE l'article 47 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permettent à la MRC de modifier son SAD;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (*ci-après appelé MTQ*) souhaite reconstruire un pont (P-02233) au-dessus de la rivière des Abénaquis à Saint-Prospier (30e Rue);

CONSIDÉRANT QUE les travaux nécessitent un empiètement additionnel à l'intérieur d'une zone inondable identifiée au SAD et par conséquent ils s'avèrent non conformes aux dispositions du document complémentaire;

CONSIDÉRANT QUE l'article 4.2.1.1.a du document complémentaire du SAD détermine les catégories de constructions, d'ouvrages ou de travaux admissibles à une demande de dérogation;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN BÉDARD,

ET RÉSOLU

QUE soit adopté le règlement suivant ainsi que le document justificatif (annexe 1) et le document sur la nature des modifications à apporter aux règlements d'urbanisme des municipalités (annexe 2) advenant les modifications au schéma.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

10 - BUDGET 2018:

2017-11-05 10.01 - Adoption du budget pour le volet tourisme 2018 de la MRC des Etchemins.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS LAFLAMME,

ET RÉSOLU

QU'un budget pour le développement touristique au montant de trente-trois mille dollars (33 000,00\$) soit et est accordé tel que présenté aux membres du Conseil.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2017-11-06 10.02 - Adoption des prévisions budgétaires de la MRC des Etchemins pour 2018.

CONSIDÉRANT l'étude détaillée des prévisions budgétaires effectuée par le Conseil de la MRC pour l'année 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE HECTOR PROVENÇAL,

ET RÉSOLU

QUE ce Conseil adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2018, tel que déposé et présenté en ANNEXE au procès-verbal

de cette assemblée, et que les quotes-parts soient réparties entre toutes les municipalités de la MRC, et qu'elles soient ainsi imposées pour l'exercice financier 2018 selon le tableau de répartition des quotes-parts déposé et présenté en ANNEXE au procès-verbal de cette assemblée;

ET QUE ce Conseil autorise l'appropriation d'une somme de trois cent quarante-neuf mille huit cent quarante-trois dollars (349 843.00\$), à partir du surplus accumulé soixante-trois mille dollars (63 000.00\$) et des revenus reportés du FDT deux cent quatre-vingt-six mille huit cent quarante-trois dollars (286 843.00\$), afin d'équilibrer les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2018.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

11 - AUTRES RAPPORTS DE COMITÉS, RENCONTRES ET COLLOQUES.

- Monsieur Denis Laflamme, maire de Saint-Luc, présente de façon sommaire l'évolution des travaux du Comité touristique Bellechasse-Etchemin.
- Madame Lucie Gagnon, mairesse de Saint-Louis, fait un point d'information concernant le Centre Universitaire des Appalaches.
- Monsieur Hector Provençal, maire de Saint-Rose, fait le compte-rendu de la réunion du 15 novembre dernier du Comité de Liaison concernant le dossier des éoliennes situées sur le territoire.

12 - DOSSIERS DU PACTE RURAL:

12.01 - Projets locaux.

Aucun dossier.

12.02 - Projets régionaux.

Aucun dossier.

13 - RATIFICATION RÉOLUTIONS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL.

Aucune résolution.

14 - AFFAIRES COURANTES:

14.01 - Intervention du préfet à la suite de diverses rencontres et réunions.

Aucun rapport n'est présenté.

14.02 - Liste des nominations à faire: Préfet suppléant, membres des comités et désignation auprès d'organismes:

2017-11-07

14.02.01 - Préfet suppléant.

Préfet suppléant :

Le président d'élection convient avec l'assemblée que l'on procède par voie de mise en nomination pour l'élection au poste de préfet suppléant.

Mise en candidature:

1. Monsieur Denis LAFLAMME propose Madame Marielle LEMIEUX;
2. Monsieur Adélarde COUTURE propose Monsieur Hector PROVENÇAL;
3. Monsieur René ALLEN propose Monsieur Camil TURMEL;
4. Madame Martine BOULET propose Monsieur Adélarde COUTURE;
5. Monsieur Denis BOUTIN propose sa propre candidature.

Au moment de procéder au vote, trois des personnes mises en candidature se désistent:

1. Monsieur Adélarde COUTURE;
2. Monsieur Hector PROVENÇAL;
3. Monsieur Camil TURMEL.

Par conséquent, il ne reste que deux candidats en lice pour le poste soit:

1. Madame Marielle LEMIEUX;
2. Monsieur Denis BOUTIN.

Les bulletins de vote sont distribués aux treize maires du Conseil et ces derniers procèdent au vote secret.

Le président d'élection procède au dépouillement des votes dont voici les résultats:

Madame Marielle Lemieux obtient 8 votes;

Monsieur Denis BOUTIN obtient 5 votes.

Le président d'élection remercie les cinq candidats et déclare Madame Marielle LEMIEUX élue au poste de préfète suppléante.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2017-11-08

14.02.02 - Membres des comités de la MRC.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BOUTIN,

ET RÉSOLU

QUE les personnes suivantes soient et sont nommées au sein des différents comités de la MRC pour l'année 2018.

Comité Administratif de la MRC :

Les maires ou mairesses suivants proposent leur propre candidature pour être membres du Comité Administratif qui est composé de cinq membres dont le préfet, préfète suppléante, en plus de trois maires qui forment ledit Comité.

Le président d'élection convient avec les membres de l'assemblée de procéder au vote secret et puisqu'il y a quatre candidatures pour une

possibilité de trois postes disponibles.

Donc, les bulletins de vote sont distribués aux 13 maires afin que ceux-ci procèdent au vote.

Le président l'élection procède au dépouillement du vote en spécifiant que la personne qui aura obtenu le moins de votes verra sa candidature retirée de la course.

Résultat du vote:

Madame Martine BOULET obtient 12 votes;
Monsieur Camil TURMEL obtient 11 votes;
Monsieur Hector PROVENÇAL obtient 9 votes;
Monsieur Denis LAFLAMME obtient 7 votes.

Par conséquent, le président d'élection remercie les quatre candidats et déclare que les trois candidats qui feront partis du Comité Administratif sont:

Madame Martine BOULET;
Monsieur Camil TURMEL;
Monsieur Hector PROVENÇAL.

Comité Administratif de la MRC:

Richard Couët (préfet), Marielle Lemieux (préfète suppléante), Hector Provençal, Camil Turmel, Martine Boulet.

Comité Développement Économique des Etchemins (DÉE):

Monsieur Hector Provençal agit à titre de président.

Personnes dont les mandats se terminaient à l'automne 2017 :

- Hector Provençal, siège no. 9;
- Richard Couët, siège no. 11;
- Jeannot Provençal, siège no. 13.

Personnes dont les mandats se termineront à l'automne 2018 :

- René Allen, siège no. 8;
- Adélarde Couture, siège no. 10;
- Dany Faucher, siège no. 12.

Comité Investissement des Etchemins (CIE):

Monsieur Hector Provençal agit à titre de président.

Personnes dont les mandats se terminaient à l'automne 2017 :

- Hector Provençal, siège no 1;
- Jeannot Provençal, siège no 3 .

Personnes dont les mandats se termineront à l'automne 2018:

- Éric Lachance, siège no. 4;
- Richard St-Onge, siège no. 5;
- Dany Faucher, siège no.2,

Comité Consultatif Agricole (CCA) :

Nominations des membres aux sièges impairs dont les mandats venaient à échéance à l'automne 2017 :

- #1 : Lucie Gagnon (maire)
- #3 : Joey Cloutier (maire)
- #5 : Martin Provençal (UPA)
- #7 : Dominique Bégin (UPA)

Les mandats aux sièges pairs suivants viendront à échéance à l'automne 2018:

- #2: Réjean Bédard (maire)
- #4: Marcel Larochelle (UPA)
- #6: Jean-Paul Poulin (UPA)
- #8: André Poulin (citoyen)

Comité d'aménagement :

Hector Provençal, Camil Turmel, Richard Couët, Lucie Gagnon, Adélarde Couture.

Délégués de Comté :

Hector Provençal, Denis Boutin, Marielle Lemieux.

Comité hygiène du milieu :

Denis Boutin, Lucie Gagnon, Christian Chabot.

Comité de sécurité publique :

Martine Boulet, Denis Laflamme, Marielle Lemieux, Hector Provençal.

Comité de sécurité incendie :

Hector Provençal, René Allen, Lucie Gagnon, et (1) représentant de chacun des services sécurité incendie suivants : Lac-Etchemin/St-Luc, Saint-Cyprien, Saint-Prospère, Saint-Camille.

Comité technique sur la ruralité :

Denis Laflamme, Denis Boutin, Martine Boulet, direction générale (ou représentant) de la MRC.

Comité culturel :

Denis Laflamme, maire représentant la MRC
Pascale Dupont
Yann Farley
Isabelle Giasson
Frédéric Guay
Cindy Jacques
Louise Lainesse
Patrick Maranda
Marielle Lemieux

Comité de gestion de l'entente de développement culturel :

Deux représentants de la MRC (direction générale ou direction générale adjointe et le président du comité culturel), un représentant de la Municipalité de Lac-Etchemin et un représentant du ministère de la Culture et des Communications (MCC). L'agent de développement rural agit à titre de secrétaire.

Comité de négociation de la convention collective :

Hector Provençal, Lucie Gagnon, Réjean Bédard, directeur général et directeur général adjoint.

Comité des Prix du patrimoine :

Denis Laflamme, le préfet est d'office membre de ce comité et Luc Leclerc. *(Le comité fait habituellement appel à des personnes-ressources pour l'analyse des demandes).*

Transport collectif :

Hector Provençal, Marielle Lemieux, Martine Boulet, direction générale (DG ou DGA).

Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA:)

Richard Couët, Marielle Lemieux.

Comité touristique Bellechasse-Etchemins:

Richard Couët, Marielle Lemieux, Denis Laflamme, Denis Boutin.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2017-11-09

14.02.03 - Désignation auprès d'organismes.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN BÉDARD,

ET RÉSOLU

QUE les personnes suivantes soient et sont nommées pour représenter la MRC, ou le territoire de la MRC, auprès de divers organismes pour l'année 2018.

Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches.

Conseil d'administration: Denis Boutin.

Représentants à la prochaine assemblée générale annuelle: Denis Boutin et Joey Cloutier.

Société d'aide au développement de la collectivité Bellechasse-Etchemins (SADC).

René Allen.

Centre Universitaire des Appalaches.

Camil Turmel.

Table de concertation sur l'alcool au volant Beauce-Etchemins :

Martin Roy (conseil d'administration et comité exécutif).

Corporation d'aménagement et de développement du Massif du Sud (CADMS): Le préfet et le directeur général de chacune des MRC (Bellechasse et Etchemins), tel que prévu aux règlements généraux de l'organisme.

Transport Autonomie Beauce-Etchemins (représentant des municipalités des Etchemins).
Hector Provençal.

Comité des usagers des centres de tri (récupération) Chaudière-Appalaches.
Christian Chabot, Martin Roy

Conseil de bassin de la Rivière Chaudière (COBARIC).
Vacant.

Conseil de bassin de la Rivière Etchemin.
Camil Turmel (substitut: Denis Laflamme).

Cour municipale Ville Saint-Georges (pour les municipalités de Saint-Benjamin, Saint-Zacharie et Saint-Prosper):
Joey Cloutier.

Organisme de Bassin du Fleuve Saint-Jean.
Adélard Couture (substitut: Marielle Lemieux).

Comité pour l'élaboration du plan d'action local pour la migration interrégionale.
Réjean Bédard, Christian Chabot.

Table de concertation des aînées des Etchemins.
Lucie Gagnon.

Ressourcerie Bellechasse.
Marielle Lemieux.

L'Essentiel des Etchemins.
Hector Provençal.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2017-11-10

14.03 - Résolution d'appui à la MRC de La Matapédia.

- Demande de soutien financier au Ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour la confection du plan régional prescrit par la Loi sur la conservation des milieux humides et hydriques.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité régionale de comté de La

Matapédia a déposé une demande d'appui par la résolution CM 2017-206 concernant la Loi sur la conservation des milieux humides et hydriques.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN BÉDARD,
ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté des Etchemins appuie la résolution portant le numéro CM 2017-206 de la MRC de La Matapédia et que la présente soit acheminée à cette dernière.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2017-11-11

14.04 - Comité organisateur des Jeux intervillages des Etchemins Desjardins.

- Demande de soutien financier équivalent au paiement des frais associés à l'assurance pour le jour de l'évènement. Présentation de Monsieur José Poulin de la troisième édition (2108) qui se tiendra dans la Municipalité de Saint-Camille.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE LUCIE GAGNON,
ET RÉSOLU

QUE les membres du Conseil de la MRC des Etchemins acceptent de couvrir l'évènement de cette journée par son assurance responsabilité détenue auprès de la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ).

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2017-11-12

14.05 - Moulin La Lorraine.

- Demande d'appui financier 2018.

Une rencontre concernant l'aide financière demandée par cet organisme a eu lieu ce matin à la M.R.C.

Le président, Monsieur Eddy Lecours, ainsi que la directrice générale, Madame Josée Marceau, ont initié cette rencontre avec le préfet suppléant et le directeur général de la M.R.C. afin de fournir plus de détails et de précisions quant à la dite demande d'aide financière récurrente au montant de trois mille dollars (3000.00\$) annuellement.

À ce propos, le préfet suppléant fait un résumé de la rencontre mentionnée plus haut et ce dernier suggère qu'un montant de mille dollars (1000.00\$) pour l'année 2018 pourrait être consentie au dit organisme.

Après discussion, les membres du Conseil sont divisés sur la question. Il est donc convenu de faire un tour de table concernant le montant à verser en se souvenant que le montant suggéré par le comité administratif était de cinq cents dollars (500.00\$) pour l'année 2018.

Résultat du tour de table:

Quatre (4) membres sont en faveur d'un montant de mille dollars (1000.00\$) pour l'année 2018.

Neuf (9) membres optent pour un montant de cinq cents dollars (500.00\$) pour l'année 2018.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE CHRISTIAN CHABOT,

ET RÉSOLU

QUE les membres du Conseil de la MRC des Etchemins autorisent le versement d'une somme de cinq cents dollars (500,00\$) au Moulin La Lorraine pour sa programmation d'évènements culturels pour l'année 2018.

ADOPTÉE MAJORITAIREMENT.

2017-11-13

14.06 - Services de sécurité incendie de la MRC des Etchemins.

- Adoption de l'entente sur l'entraide entre les municipalités de la MRC des Etchemins.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARTINE BOULET,

ET RÉSOLU

QUE les membres du Conseil de la MRC adoptent le protocole d'entente mutuelle régissant les modalités d'entraide entre les municipalités de: Lac Etchemin/Saint-Luc, Régie incendie secteur est des Etchemins: Saint-Louis-de-Gonzague, Sainte-Aurélie, Saint-Zacharie, Saint-Prosper, Saint-Benjamin, Saint-Rose-de-Watford lors d'interventions majeures des services de sécurité incendie rédigé en novembre 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

14.07 - Ministère des Transports (MTQ).

- Modification à l'avis de versement de la contribution financière pour l'organisation et l'exploitation de service en transport collectif en milieu rural - 2017.

2017-11-14

14.08 - Coopérative d'Informatique Municipale (CIM).

- Soutien technique 2018 et autorisation de signature du contrat par le préfet.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS LAFLAMME,
ET RÉSOLU

QUE le préfet soit et est autorisé à signer ladite entente de soutien technique pour et au nom de la MRC des Etchemins.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

14.09 - Fédération Québécoise des Municipalités (FQM).

- Participation du préfet à l'Assemblée des MRC le 29 et 30 novembre, au Hilton Québec.

14.10 - L'Enseignerie Ghyslain Grenier.

- Point d'information.

2017-11-15

14.11 - Table de Concertation Régionale en Sécurité Publique de la MRC des Etchemins.

- Adoption du protocole local d'intervention d'urgence pour la MRC des Etchemins.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARIELLE LEMIEUX,

ET RÉSOLU

QUE soit adopté le protocole local d'intervention d'urgence pour la MRC des Etchemins, daté de novembre 2017 et dont le coordonnateur du territoire est Monsieur Stéphane Royer, préventionniste.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

14.12 - Partenaire pour la réussite éducative en Chaudière-Appalaches (PRÉCA).

- Invitation à participer à une réflexion collective sur la Conciliation études-travail, Mardi, 12 décembre prochain, à la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, 700, rue Notre

Dame Nord, Sainte-Marie de 8h30 à 16h00.

14.13 - Congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités au Palais des Congrès de Montréal, du 20 au 22 septembre 2018 (FQM).

- À cet effet, 10 chambres sont réservées à partir du 19 septembre à l'Hôtel Intercontinentale de Montréal.

2017-11-16

14.14 - Les Mutuelles de l'Union des municipalités de Québec (UMQ).

- Deux appels d'offres de l'UMQ afin de retenir les services professionnels d'actuares et d'un consultant pour la gestion des mutuelles de prévention en santé et sécurité du travail de l'UMQ.

CONSIDÉRANT QUE deux Mutuelles de prévention en santé et sécurité du travail (ci-après les Mutuelles) seront mises sur pied par l'UMQ en vertu de l'article 284.2 de la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles* ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité Régionale de Comté des Etchemins désire profiter des avantages en adhérant à l'une ou l'autre des Mutuelles réservées exclusivement aux membres de l'UMQ ;

CONSIDÉRANT QUE le classement et la participation à l'une ou l'autre des Mutuelles de l'UMQ est établis en prenant en compte les données disponibles au Guichet de la CNESST au 31 juillet de l'année du dépôt ;

CONSIDÉRANT QUE l'adhésion à une Mutuelle permet à la Municipalité Régionale de Comté des Etchemins d'améliorer son système de gestion ainsi que sa performance en santé et sécurité du travail ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité Régionale de Comté des Etchemins participe déjà aux services offerts en santé et sécurité du travail par l'UMQ ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité Régionale de Comté des Etchemins a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour retenir, via un premier appel d'offres les services professionnels d'une firme d'actuares et dans un deuxième appel d'offres un consultant pour la gestion des Mutuelles, distinct de la firme d'actuares ;

CONSIDÉRANT QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ de telles ententes ;

CONSIDÉRANT QUE conformément à la loi, l'UMQ procédera à deux appels d'offres publics pour octroyer les contrats ;

CONSIDÉRANT QUE l'UMQ prévoit lancer ces appels d'offres en 2018.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BOUTIN,
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité Régionale de Comté des Etchemins confirme son adhésion à l'une des Mutuelles et s'engage à compléter pour l'UMQ, dans les délais fixés, toute documentation nécessaire à son adhésion à l'une des Mutuelles ;

QUE la Municipalité Régionale de Comté des Etchemins confirme son adhésion aux deux regroupements de l'UMQ pour retenir les services professionnels d'actuaire et d'un consultant pour la gestion des Mutuelles et confie à l'UMQ le processus menant à l'adjudication des deux contrats ;

QUE deux contrats d'une durée de trois (3) ans plus deux années d'option, une année à la fois, pourront être octroyées par l'UMQ selon les termes prévus aux documents d'appel d'offres et de la loi applicable ;

QUE la Municipalité Régionale de Comté des Etchemins s'engage à respecter les termes et conditions desdits contrats comme si elle avait contracté directement avec les fournisseurs à qui les contrats seront adjugés;

QUE la Municipalité Régionale de Comté des Etchemins s'engage à payer annuellement, à l'UMQ, les frais de gestion de 0,04\$/100\$ de masse salariale assurable à la CNESST pour sa participation à l'une des Mutuelles de prévention.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2017-11-17

14.15 - Résolution pour remerciements aux anciens maires (5).

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE JOEY CLOUTIER,
ET RÉSOLU

QUE le Conseil des maires adresse ses remerciements aux cinq (5) maires pour leur contribution régionale à la MRC en plus de leur dévouement envers leur municipalité: Messieurs Harold Gagnon (Lac Etchemin), Gilles Gaudet (Sainte-Aurélie), Denis Beaulieu (Sainte-Justine), Jean Paradis (Saint-Zacharie) et Émile Lapointe (Saint-Magloire).

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2017-11-18

14.16 - Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

- Autorisation de signature du directeur général aux modalités de l'aide financière accordée.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE LUCIE GAGNON,
ET RÉSOLU

QUE le directeur général soit et est autorisé à signer l'entente des modalités de l'aide financière accordée par le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec dans le cadre de l'élaboration et de la réalisation du Plan de Développement de la Zone Agricole (PDZA) du territoire des Etchemins.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2017-11-19

14.17 - Signatures des effets bancaires de la MRC des Etchemins.

- Résolution pour nommer les signataires suivants:

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE HECTOR
PROVENÇAL,

ET RÉSOLU

QUE Monsieur Luc Leclerc, directeur général et secrétaire-trésorier, soit autorisé à signer conjointement avec Monsieur Richard Couët, préfet, et en son absence Madame Marielle Lemieux, préfète suppléante, Monsieur Martin Roy, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint, sur le compte bancaire que la MRC des Etchemins possède à la Caisse Desjardins des Etchemins (compte 302661);

QUE deux (2) de ces quatre (4) personnes (obligatoirement un élu et un membre de la direction régionale) ci-haut autorisées pourront signer lors d'émission de chèques ou tout autre document émis par la MRC des Etchemins nécessitant telles signatures.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

15 - ADMINISTRATION:

2017-11-20

15.01 - Liste des comptes à payer.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS LAFLAMME,

ET RÉSOLU

QUE les comptes dont copie a été remise aux membres du Conseil et totalisant trois cent deux mille deux cent trente-deux dollars et trente-six sous (302 232.36\$) incluant la rémunération du personnel, soient adoptés; le tout tel que joint en annexe au procès-verbal de cette assemblée et versé au registre des délibérations des séances de ce Conseil, avec le certificat de disponibilité de crédits.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

15.02 - État des encaissements et déboursés.

État transmis avec l'avis de convocation.

16 - CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS:

16.01 - Ministère de la Sécurité publique (MSP).

- Correspondance avis de modification au schéma de couverture de risques, résolution 2017-09-24.

16.02 - Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford.

- Demande concernant la révision du schéma d'aménagement (zones agricoles) de la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford.

16.03 - Lettre de la MRC des Etchemins adressée à la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford.

- Réponse à la demande formulée par le conseil municipal de Sainte-Rose-de-Watford (résolution 228-10-2017, 2 octobre 2017).

16.04 - Nomination au poste de maire suppléant.

- Nomination de Monsieur Claude Roy comme maire suppléant pour la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague;
- Nomination de Monsieur Simon Morin comme maire suppléant pour la municipalité de Saint-Zacharie;
- Nomination de Monsieur Donald Couture comme substitut pour la municipalité de Sainte-Aurélie;
- Nomination de Monsieur Steve Lapointe comme maire suppléant pour la municipalité de Saint-Magloire;
- Nomination de Madame Audrey Bédard comme substitut pour la municipalité de Sainte-Justine;
- Nomination de Monsieur Alexandre Provençal comme maire suppléant pour la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford;
- Nomination de Monsieur Richard Fortier comme maire suppléant pour la municipalité de Saint-Cyprien.

16.05 - Le comité organisateur des Jeux Intervillages des Etchemins Desjardins.

- Lettre de remerciements pour le soutien financier aux Jeux Intervillages des Etchemins Desjardins, du 20 août 2017.

16.06 - Cabinet du premier ministre, Philippe Couillard.

- Accusé réception de la résolution 2017-07-13, Orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire.

16.07 - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

- Programme de partage des revenus des redevances sur les ressources naturelles.

16.08 - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

- Correspondance sur les orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire au schéma d'aménagement (règlement # 127-17).

16.09 - Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN).

- Traitement des demandes de claims en suspens dans la Municipalité régionale de comté (MRC) des Etchemins.

16.10 - Avis public, résultat d'élection du 5 novembre dernier.

- Résultat de l'élection du 5 novembre dernier pour la Municipalité de Sainte-Justine et pour la Municipalité de Lac-Etchemin.

16.11 - La Coopérative de Gestion Forestière des Appalaches (CGFA).

- Documentation sur la filière énergétique de la biomasse forestière pour du chauffage.

16.12 - Ministère des Transports (MTQ).

- Réception du premier versement de l'aide financière pour 2017 du Programme d'aide au développement du transport collectif.

16.13 - Société d'habitation du Québec (SHQ).

- Approbation des états des débours et des encaissements pour l'année financière 2016.

16.14 - Cueillette de la Solidarité.

- Demande de collaboration à la Cueillette de la Solidarité (installer une tirelire et un panier pour la récolte des denrées non périssables).

16.15 - Ministère de la Sécurité publique (MSP).

- Lettre de remerciements pour la participation à la semaine de prévention des incendies (SPI).

16.16 - Fédération Québécoise des Municipalités (FQM).

- Élections au conseil d'administration de la FQM.

2017-11-21

16.17 - Éco-Parc des Etchemins.

- Demande d'appui moral pour le projet "Développement du Parc Aquatique de l'Éco-Parc des Etchemins."

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN BÉDARD,
ET RÉSOLU

QUE la MRC des Etchemins appuie moralement ledit projet dont cet organisme a déposé une demande au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) soit "Le Fonds d'Appui au Rayonnement des Régions" (FARR).

QUE la présente soit acheminée à l'organisme en titre ainsi qu'au bureau régional des Affaires municipales et Occupation du territoire à Thetford-Mines à l'attention de monsieur David Godin, directeur régional.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

17 - SUJETS DIVERS.

18 - PÉRIODE DE QUESTIONS.

Aucune question.

2017-11-22

19 - CLÔTURE DE LA SÉANCE.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS LAFLAMME,

ET RÉSOLU

QUE la présente séance soit levée à 21h40.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

PRÉFET

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER